



**Des élus responsables en
faveur du développement
maîtrisé de l'énergie
éolienne**

Participer au développement de l'éolien, c'est ...

- Favoriser une **énergie propre, renouvelable et abondante**,
- **Développer les territoires** par une diversification de l'activité économique,
- Contribuer à l'atteinte des **objectifs du Grenelle** (23 % d'énergies renouvelables d'ici 2020),
- Répondre aux **attentes d'une population** concernée par les enjeux climatiques.

Les élus sont garants de la concertation et de la qualité des projets : intégration paysagère, prise en compte de l'impact environnemental, retombées économiques locales.

Partager, informer et proposer

Cléo a pour objectifs de :

- Diffuser les **retours d'expériences** pour faciliter l'accompagnement voire le montage des projets par les collectivités,
- Apporter à chaque membre les **informations** pour s'assurer de la qualité des projets, organiser la concertation ...
- Faire entendre la **voix des collectivités** dans les débats nationaux pour défendre le point de vue d'un développement local maîtrisé et concerté de l'éolien.

Quels moyens pour Cléo ?

- ✂ Des **groupes de travail** sur les évolutions réglementaires et fiscales, le financement local,
- ✂ Des **propositions d'amendements**,
- ✂ Des **documents de synthèse** apportant des informations objectives, partagées par les collectivités concernées par l'éolien,
- ✂ Une **liste de discussion** sur Internet pour échanger rapidement des informations pratiques (fiscalité, concertations, avantages & inconvénients ...)
- ✂ Des **actions de sensibilisation** auprès des parlementaires, du grand public, des médias ...

Pour rejoindre Cléo :

Retourner à AMORCE le coupon ci-dessous (photocopie acceptée) :

NOM : PRENOM :

FONCTION ou TITRE :

COLLECTIVITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : FAX :

EMAIL :

Souhaite devenir membre du réseau CLEO et recevoir un dossier d'information sur AMORCE

L'animation du réseau CLEO est portée par AMORCE. Une adhésion à AMORCE permet de soutenir les actions menées sur l'éolien et de bénéficier de l'ensemble des travaux d'AMORCE sur les thèmes de l'énergie. L'adhésion se fait sur délibération de la collectivité.

AMORCE est l'association nationale des collectivités et entreprises qui défend le point de vue des collectivités territoriales sur l'énergie, les réseaux de chaleur et les déchets. Elle regroupe plus de 360 collectivités territoriales réparties sur l'ensemble de la France (regroupant plus de 55 millions d'habitants) et 150 professionnels.

Contact :



ADEME



7 rue du Lac, 69422 Lyon Cedex 03
Tel : 04 72 74 09 77, Fax : 03 04 72 74 03 32
cleo@amorce.asso.fr
www.amorce.asso.fr/cleo

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Le Comité de Liaison Energies Renouvelables et l'ADEME sont partenaires de Cléo